

**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN SERVICES ADAPTÉS
DIRECTION DES ÉTUDES
RÉGULIER À TEMPS COMPLET**

CONCOURS 25-013-P

TITRE	Conseillère ou conseiller en services adaptés
STATUT	Remplacement à temps complet
SECTEUR	Direction des études
LIEU DE TRAVAIL	Cégep André-Laurendeau
SUPÉRIEUR(E) IMMÉDIAT(E)	Marise Lachapelle
HORAIRE DE TRAVAIL	Horaire variable, 35 heures /semaine (selon les besoins, entre 8h à 18h), un jour/semaine en télétravail
DATE DE DÉBUT	2 septembre 2025
DATE DE FIN	31 mai 2026

NATURE DU TRAVAIL

Relevant de la direction adjointe des études responsable du service d'aide à l'intégration des étudiants et étudiantes (SAIDE), le conseiller ou la conseillère en services adaptés assume des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil auprès de la population étudiante en situation de handicap ainsi que celles ayant des besoins particuliers qui nécessitent des adaptations. La personne collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services offertes à ces personnes étudiantes, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.

Elle procède à l'évaluation des besoins et des forces des personnes étudiantes qui demandent des services ou qui lui sont référées par les personnes enseignantes ou autres personnes intervenante du Collège. Elle les rencontre, et le cas échéant, analyse et interprète le rapport diagnostique. Elle évalue avec elles leurs besoins dans le but d'établir un plan d'intervention individuel tenant compte des accommodements offerts et disponibles pouvant impliquer différents acteurs ou actrices pour favoriser sa réussite scolaire.

Elle assiste la personne étudiante en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique. Elle s'assure de la mise en œuvre du plan d'intervention, y apporte les ajustements nécessaires et détermine les accommodements dans le respect des encadrements légaux et administratifs ainsi que des orientations du Collège.

Elle assiste et conseille le personnel enseignant dans les interventions pédagogiques et relationnelles auprès des personnes concernées, explique les accommodements envisagés et convient de leur application. Dans les situations où l'application du plan d'intervention pose problème, elle voit avec la personne enseignante à identifier des solutions qui respectent les aspects légaux des accommodements ainsi que les contraintes du cégep.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Élaborer le plan d'intervention en collaboration avec les personnes étudiantes
 - Procéder à l'évaluation des besoins
 - Fixer des objectifs favorisant l'autonomie et l'autodétermination
 - Déterminer les accommodements à mettre en place
 - Assurer un suivi de l'atteinte des objectifs fixés
 - Déterminer la fréquence de réévaluation des besoins et en faire la planification
- Coordonner l'implantation du plan d'intervention
 - Proposer des interventions, s'assurer de leurs implantations et valider leur pertinence

- Assurer le suivi des étudiantes et étudiants ayant des besoins plus spécifiques
 - Planifier les besoins d'accompagnement physique des étudiants SAIDE
 - Travailler en collaboration avec les TES pour favoriser l'autonomie et l'utilisation des ressources par les personnes étudiantes
 - Rédiger des notes évolutives pour faciliter le suivi des personnes étudiantes
 - Élaborer les plans d'urgence, le cas échéant
- Effectuer le suivi de la réussite des personnes étudiantes
 - Analyse des dossiers étudiants
 - Rencontres de suivi avec les personnes étudiantes en difficultés
 - Réévaluation des besoins, le cas échéant
 - Suivi et accompagnement des personnes étudiantes ayant un contrat de réussite
- Participer aux rencontres d'équipes
- Offrir du soutien aux enseignantes et enseignants
- Participer au développement du SAIDE
 - Proposer des pistes de développement au service d'aide à l'intégration des étudiants
 - Proposer l'ajout de matériel spécialisé
- Participer avec l'équipe du SAIDE à la surveillance des examens lors de la semaine 15 et lors de l'épreuve uniforme de langue
- Collaborer avec les divers professionnels du Collège
 - Identifier les personnes étudiantes nécessitant une modification d'horaire en lien avec les limitations identifiées et collaborer avec l'organisation scolaire pour sa mise en place
 - Participer au référencement des personnes vers les bonnes ressources, le cas échéant
- Participer à des activités de développement professionnelle, notamment les activités du centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI)
- Effectuer toute autre tâche connexe

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

- Baccalauréat
 - Champs de spécialisation appropriés : orthopédagogie, ergothérapie, psychoéducation ou adaptation scolaire Atout : diplôme de deuxième cycle; connaissance des troubles d'apprentissage, de santé mentale et du spectre de l'autisme

Connaissances

- Bonne connaissance des logiciels de la suite Office 365 principalement Word, Excel, PowerPoint, Canva et Outlook
- Bonne connaissance des logiciels spécialisés Antidote, WordQ
- Connaissance des plateformes de travail CLARA, Plan d'intervention Omnivox (PIO), Omnivox, un atout

Compétences et aptitudes

- Excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit
- Capacité à communiquer avec un grand souci du service à la clientèle
- Aptitude à travailler en équipe
- Aptitude à établir et à gérer ses priorités et plusieurs dossiers simultanément
- Discrétion

TRAITEMENT

Entre 55 282.00\$ et 97 479.00 \$ selon la scolarité et l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 22 août 2025, à 16 h via le portail Carrières : [Nos offres - emplois.claurendeau.qc.ca](https://nos.offres-emplois.claurendeau.qc.ca).

AFFICHAGE DU 15 AU 22 AOÛT 2025 INCLUSIVEMENT.

Le Cégep André-Laurendeau souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De ce fait, nous invitons les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature.

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers le Cégep André-Laurendeau.